



TARIFS COTISATIONS 2017 - 2018

FOOTBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE

Tarifs du 01/06/2017 au 31/12/2017

catégorie (Année de naissance)	U6/U7 U8/U9 (2012 - 2009)	U10/U11 (2008-2007)	U12/U13 (2006-2005)	U14/U15 U16/U17 U18/U19 (1999-2004)	Féminines U12F à Séniors F (à partir de 2006)	Seniors (à partir de 1997)	Loisirs
Cotisation 01/06/17 - 31/12/17	150 €	185 €	195 €	200 €	180 €	230 €	85 €
Réduction 2ème et 3ème Licence (fraterie)	130 €	165 €	175 €	180 €	160 €	230 €	85 €
Cotisation à compter du 01/01/2018	110 €	145 €	150 €	160 €	140 €	190 €	50 €

Modalités de règlement :

Afin de permettre à tous de pouvoir intégrer le club, le FCPA met à votre disposition des facilités de paiement

- Règlement en espèce : 1 seul versement
- Règlement par chèque (à l'ordre du FCPA) :
- Jusqu'au 30 juin 2017 : règlement possible en 4 fois (5/07/17 - 5/08/17 - 5/09/17 - 5/10/17)
- entre le 30 juin et le 30 septembre 2017 : règlement possible en 3 fois (30/09/2017 - 5/10/2017 - 5/11/2017)
- entre le 30 Septembre 2017 et le 31 Octobre 2017 : règlement en 2 fois (5/10/2017 - 5/11/2017)
- Pour les bénéficiaires de la carte M'RA, déduire les 30€ de la cotisation et faire obligatoirement un chèque de caution de 30€ qui sera détruit dès que la région aura reversé sa participation.
- Règlement par chèques vacances ANCV ou coupons sport : merci d'inscrire votre nom et adresse sur tous les chèques.
- Prise en charge C.E : une facture peut être établie, toute fois, un chèque de caution du montant annuel de la cotisation est demandé à l'inscription.

Aucun remboursement de cotisation **n'est** accordé en cours de saison en cas de : départ du club, blessure, pathologie ou exclusion des matches suite à sanctions officielles ou internes.

- 3 timbres obligatoires
- Pour les nouveaux adhérents : photo d'identité + Photocopie Carte identité (ou passeport ou acte de naissance)